

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1236

Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Association Canoe Kayak Lyon Oullins Mulatière pour l'organisation de la manifestation « Lyon Kayak » les 19 et 20 septembre 2015.  
Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

<b>SEANCE DU 9 JUILLET 2015</b>
---------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1236 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS A L'ASSOCIATION CANOE KAYAK LYON OULLINS MULATIERE POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « LYON KAYAK » LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2015. APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière (CKLOM) organise la manifestation « Lyon Kayak », les 19 et 20 septembre 2015.

« Lyon Kayak » est une randonnée organisée sur la Saône ouverte au plus grand nombre, du sportif au public non initié de Rochetaillée-sur-Saône avec une arrivée prévue dans la darse de Confluence. Les participants pourront louer l'embarcation de leur choix : le kayak monospace, le canoë 9 places, la pirogue polynésienne de 6 places ou encore le Dragon Boat de 20 places, embarcation ancestrale de la Chine Antique.

Cet événement a rassemblé, en 2014, plus de 1 800 sportifs, 1 070 embarcations, 350 baptêmes gratuits pour les enfants et 15 000 spectateurs sur les deux jours.

Au programme, le samedi 19 septembre des animations seront proposées sur la darse de Confluence : des initiations et baptêmes gratuits pour les enfants, un challenge inter-entreprises « Dragon Boat » et une course à l'australienne, course en ligne avec des sprints de 200 mètres, le dernier arrivé étant éliminé à chaque course, spectacle impressionnant de vitesse et force physique.

Le retrait des dossards pour la randonnée du lendemain sera également possible dans le village d'animations.

La randonnée est prévue le dimanche 20 septembre avec deux parcours possibles :

- Un parcours « découverte » de 14 km pour les amateurs et qui sera chronométré si les navigateurs le souhaitent.
- Un parcours « sportif » de 21 km pour les plus avertis obligatoirement chronométré.

Les participants s'élanceront depuis les berges de Rochetaillée-sur-Saône, passeront par l'île Barbe, traverseront le quartier du Vieux Lyon pour arriver directement à Confluence pour le parcours « découverte ». Le parcours « sportif » se poursuivra en direction du Rhône, jusqu'au pont Wilson où les

participants feront demi-tour pour rejoindre le site d'arrivée à Confluence en passant par la passerelle Raymond Barre.

Il est également prévu un challenge national de para-canoë (handisport) de 14 km où une cinquantaine de personnes à mobilité réduite est attendue. D'autre part, cette discipline fera son entrée au programme des Jeux Paralympiques de Rio 2016.

Comme l'année dernière, plusieurs athlètes et champions participeront à la compétition ainsi que de nombreux membres de l'équipe de France Canoë-Kayak et Paracanoë.

Deux nouvelles épreuves auront lieu : « Lyon Kayak Kid » pour les 10-15 ans se déroulera sur la darse et le « Slalom Runs », un duel sur un parcours à obstacles sur format « sprint » (30 secondes) avec un système d'élimination directe jusqu'au dernier participant.

Une remise des prix viendra ainsi clôturer l'événement.

Les objectifs de l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière (CKLOM) pour cette édition sont de :

- promouvoir la pratique du kayak, de para-canoë et de stand up paddle auprès de sportifs avertis et débutants ;
- défendre des valeurs telles que l'esprit d'équipe, le dépassement de soi et le plaisir de l'effort ;
- pérenniser ce rendez-vous sportif à Lyon.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi :

- d'organiser une compétition de canoë-kayak de qualité à Lyon ;
- de permettre l'accès au plus grand nombre à cette manifestation avec des parcours différents suivant les niveaux ;
- de mettre en valeur les fleuves et le quartier de Confluence ;
- de permettre de découvrir Lyon de façon originale.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 104 000 euros.

En 2014, Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière a perçu une subvention de 20 000 euros et le budget prévisionnel de la manifestation était de 110 000 euros. Cette année, l'Association sollicite une subvention à hauteur de 30 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 20 000 euros à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins la Mulatière.

En plus de cette subvention, La Direction des Sports de la Ville de Lyon verse une subvention de 12 000 euros dans le cadre d'une subvention annuelle de fonctionnement (saison 2014-2015).

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 20 000 euros est allouée à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière pour l'organisation de la manifestation « Lyon Kayak » les 19 et 20 septembre 2015.
2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière est approuvée.
3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, imputation 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT